MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DU CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

N°_____/2026/MFB/DIR.CAB/DGB/

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité -Travail

ARRETE N° 023
PORTANT APPROBATION DE CANEVAS D'ELABORATION DU CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIELS ET DES PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES DES PROGRAMMES

LE MINISTRE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET

VU la Constitution de la République Centrafricaine du 30 août 2023 ;

VU la Loi n°17.023 du 21 décembre 2017 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

VU la Loi Organique n°18.013 du 13 juillet 2018 relative aux Lois des Finances en République Centrafricaine ;

VU la Loi n° 25.015 du 23 décembre 2025, arrêtant le budget pour l'exercice 2026 ;

VU la Loi n° 25.016 du 23 décembre 2025, portant Code de la Commande Publique de la République Centrafricaine ;

VU le Décret n°16.028 du 30 aout 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;

VU le Décret n° 03.146 du 11 avril 2008, règlementant les procédures d'exécutions des dépenses publiques en République Centrafricaine ;

VU le Décret n°19.091 du 27 mars 2019, portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique en République Centrafricaine ;

VU le Décret n°19.092 du 27 mars 2019, portant Tableau des Opérations Financières en République Centrafricaine ;

VU le Décret n°19.093 du 27 mars 2019, portant Plan Comptable de l'Etat en République Centrafricaine ;

VU le Décret n°19.094 du 27 mars 2019, fixant la Nomenclature Budgétaire de l'Etat en République Centrafricaine ;

VU le Décret n°26.141 du 15 mai 2026, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et son modificatif subséquent ;

VU le Décret n°26.146 du 21 mai 2026, portant nomination ou confirmation des, Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n°26.147 du 22 mai 2026, complétant les dispositions du Décret n°26.146 du 21 mai 2026 portant nomination ou confirmation des Ministres, Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n°19.149 du 21 mai 2019, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget et fixant les attributions du Ministre ;

VU le Décret n°23.084 du 04 avril 2023, portant Comptabilité des matières en République Centrafricaine ;

VU l'Arrêté Interministériel n°1698 du 02 août 2018, portant création et organisation du Comité de mise en œuvre du budget de programme en République Centrafricaine ;

VU l'Arrêté n°0528 du 30 juillet 2021, portant codification détaillée du Plan Comptable de l'Etat ;

VU l'Arrêté n°0529 du 30 juillet 2021, portant codification détaillée de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat ;

VU l'Arrêté n°0530 du 30 juillet 2021, fixant les procédures d'élaboration du projet de Loi de Finances et le calendrier budgétaire en République Centrafricaine ;

Sur rapport du Directeur de Cabinet,

ARRETE

Article 1er : Est approuvé le Canevas d'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme Sectoriel et le Projet Annuel de Performance (CDMTS-PAP) annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Bangui 21 JUIL 2026

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE
BP. 912 BANGUI
MINISTERE CHARGE DES FINANCES ET DU BUDGET

Hervé NDOBA

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité- Dignité-Travail

MINISTERE DE

CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIELS (CDMTS) - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP) N+1 à N+3

TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIEL 4
MESSAGE DU MINISTRE 5
INTRODUCTION 5
I. CONTEXTE 5
I.1. Diagnostic du secteur 6
I.1.1. Problemes majeurs 6
I.1.2. REPONSES APPORTEES 6
I.2. DEFIS ET PRIORITES 6
II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU Ministère 6
II.1 La vision et la mission du ministère 6
II.1.1 La vision 6
II.1.2 La mission 7
II.2 Les axes stratégiques 7
II.2.1 Les objectifs stratégiques/sectoriels 7
II.2.2 Les résultats stratégiques 7
II.3 Les programmes 7
III. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES DU MINISTERE 8
III.1. PRESENTATION DU FINANCEMENT GLOBAL 8
III.1.1. Situation d'exécution N-3, N-2 et N-1 par nature de dépenses du Ministère ... 8
III.1.2. Contraintes rencontrées dans l'exécution du budget de l'année N-1 8
III.1.3. Programmation triennale des ressources et des dépenses par nature et fonction et en AE-CP 9
III.2 coûts des programmes 10
III.3. Les Emplois rémunérés du ministère XXX 10
III.4 Cartographie administrative des programmes 11
PARTIE 2 : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP) 12
i. PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES CREDITS DE CHAQUE PROGRAMME 13
I.1. PROGRAMME CODE ou le numero : 13
i.1.1. Stratégie du programme 13
i.1.1.1. Déclinaison du programme en actions 13
i.1.1.2. Situation d'exécution du programme 13
i.1.1.3. Définition du cadre de performance 13
i.1.2 Budgétisation du programme 15

i.1.2.1. Couts des actions du programme 15
i.1.2.2. Synthèse des coûts du programme par nature de dépenses..... 15
i.1.1.3. Les échéanciers des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement 16
i.1.1.4. Les opérateurs du programme 16
I.2. JUSTIFICATION DES COÛTS DU PROGRAMME DE L'ANNEE N 17
I.3. DIFFICULTES ET RISQUES LIES A LA MISE EN œuvre 17
II. MECANISME DE SUIVI EVALUATION..... 17
CONCLUSION 18
ANNEXES 19

PARTIE 1 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIEL

MESSAGE DU MINISTRE

Il s'agit d'un message court et mobilisateur d'une page maximum, dit dans un ton solennel et institutionnel, évitant les détails techniques.

Ce message est le signe de l'engagement du Ministre dans la réalisation des missions du Gouvernement. Les points suivants doivent y figurer :

- Rappeler le rôle stratégique du ministère dans la mise en œuvre de la vision et des priorités nationales (PND, ODD).
- Affirmation de l'engagement du ministère à conduire les réformes et à améliorer la performance sectorielle à travers sa politique ou stratégie ministérielle
- Mise en avant des objectifs majeurs à atteindre à moyen terme (programmes structurants, amélioration des services aux citoyens).
- Message de confiance et d'appel à la mobilisation des partenaires, des cadres et du personnel.

Ce message porte l'invite et la signature du Ministre ou du Président de l'institution constitutionnelle.

INTRODUCTION

L'introduction est une partie charnière, explicative et méthodologique. Elle contient :

- Le contexte général (international, national et spécifique au département) dans lequel s'élabore le présent document ;
- Explication du processus d'élaboration (priorités du Gouvernement, acteurs impliqués, démarche participative, calendrier) ;
- Présentation du document : nature, objectifs et finalité du CDMTS-PAP (outil permettant à chaque ministère de faire sa planification, programmation et budgétisation pluriannuelle) ;
- Rappel du cadre juridique et
- institutionnel (LOLF) qui l'a institué ;
- Lien entre le CDMTS-PAP et les documents de référence (PND, ODD, stratégies sectorielles) ;
- Rappel des axes fixés par les autorités politiques notamment la lettre de mission du PM ;
- Rappel du rattachement du secteur ou ministère aux axes et piliers du référentiel national de développement PND ;
- Rappel des programmes avec leur code ;
- Annonce de la structuration du document (partie 1 : CDMTS en quoi cela consiste ; partie 2 : PAP dire en en quoi cela consistera).

I. CONTEXTE

Il s'agit de poser sur un (01) ou deux (02) paragraphes maximum, les caractéristiques du secteur dans lequel le ministère évolue. Il convient de faire ressortir les évolutions récentes et/ou les réformes en cours dans le secteur.

I.1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

I.1.1. PROBLEMES MAJEURS

Il s'agit ici de décrire par secteur et sous-secteur, les difficultés majeures du secteur. Les difficultés en lien avec le public cible du ministère doivent être privilégiées. Il ne s'agit pas seulement de lister les difficultés, mais aussi de faire de petits commentaires (juste un petit paragraphe) pour permettre au lecteur de comprendre le problème.

Exemples de problèmes majeurs :

- Le faible accès à l'eau potable : Au niveau national, le taux d'accès à l'eau potable est de 50% avec des disparités entre les régions. Les régions X, Y et Z ont les taux d'accès les plus bas (inférieur à 30%) ;
- la faible couverture télévisuelle : Le taux de couverture télévisuelle est de 40%. 35% des préfectures n'ont pas accès à la télévision.

I.1.2. REPONSES APPORTEES

Certains problèmes ont été résolus ou sont en cours de résolution. Cette partie présente les solutions apportées ou en cours de solutionnement. Elles doivent être structurée par sous-secteur comme dans la partie présentant les problèmes.

Exemple de réponses apportées :

- Augmentation du taux d'accès à l'eau potable de 60% grâce à la construction de 40 nouveaux forages ans les régions X, Y et Z.

I.2. DEFIS ET PRIORITES

Il s'agit de dresser les problèmes dont le ministère n'a pas encore apporté de solution définitive ou n'a pas encore engagé de solution. Ces problèmes demeureront des défis persistants et donc nécessitant de les considérer comme priorités pour le ministère ou secteur pour les 3 prochaines années.
A cette fin, procéder à une analyse SWOT ou FFOM (Cf. Document de Politique Sectorielle).

II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE

(Les orientations stratégiques du ministère doivent découler des documents de politique sectorielle s'il y a lieu, ainsi que des textes règlementaires).

II.1 LA VISION ET LA MISSION DU MINISTERE

II.1.1 LA VISION

Il s'agit de faire ressortir la vision du ministère qui est contenue dans le document stratégique et préciser l'horizon. Aussi, il faut rappeler les réformes qui soutiennent la vision.
La vision du secteur doit être en lien avec la vision nationale.

II.1.2 LA MISSION

La mission est décrite en référence au Décret portant organisation et fonctionnement du Ministère. Elle fait ressortir les grandes attributions assignées au ministère. Cela pourrait être simplement un extrait de la mission confiée au Ministre par le Chef du gouvernement.
Elle comporte au maximum un paragraphe ou 1 à 2 phrases.

II.2 LES AXES STRATEGIQUES

Il s'agit de présenter les axes stratégiques provenant des documents de stratégies / plans du ministère et leur lien avec les piliers du référentiel national.

Il faut indiquer les grandes orientations contenues dans le document de stratégie ou dans le plan d'actions du ministère.

II.2.1 LES OBJECTIFS STRATEGIQUES/SECTORIELS

Il s'agit ici de ressortir les objectifs globaux des programmes.

II.2.2 LES RESULTATS STRATEGIQUES

Il faut préciser les résultats stratégiques attendus du programmes .

<u>Tableau</u> 1 : Cadre de performance global du ministère

Il s'agit des résultats globaux et stratégiques du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Programme 1	RS.1.	IP.1.1	
OG 2 : Programme 2	RS.2.	IP.2.1	
OG n : Programme n	RS.n :	IP.n.n	

II.3 LES PROGRAMMES

Il s'agit de :

- Annoncer succinctement les programmes budgétaires du ministère

(pour réaliser sa mission en vue de l'atteinte des objectifs, le ministère dispose de (préciser le nombre de programmes budgétaires)) ;

- Lister les programmes retenus dans la maquette des programmes budgétaires y compris les comptes d'affection spéciale (CAS), les budgets annexes (BA), les Fonds et les Offices.

- Si non mentionner ici que le ministère ne dispose pas de CAS, de BA, les budgets annexes (BA), les Fonds et les Offices.

III. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES DU MINISTERE

III.1. PRESENTATION DU FINANCEMENT GLOBAL

III.1.1. SITUATION D'EXECUTION N-3, N-2 ET N-1 PAR NATURE DE DEPENSES DU MINISTERE

Tableau 2 : Performance global du ministère

		N-3		N-2		N-1	
	Nature de la dépense	**Prévision**	**Exécution**	**Prévision**	**Exécution**	**Prévision**	**Exécution**
Titre 2	Dépenses de personnel						
Titre 3	Dépenses de biens et services						
Titre 4	Dépenses d transferts courants						
Titre 5	Dépenses d'investissements						
	*Sur ressources propres						
	*Sur dons						
	*Sur emprunts						
	TOTAL						

***L'année N est l'année en cours.**
***Commenter le tableau**
La situation d'exécution des programmes au cours des trois (03) dernières années (il s'agit, de faire ressortir très succinctement les effets et impacts des global de la mise en œuvre des programmes du ministère ou de la politique du secteur ou ministère).

III.1.2. CONTRAINTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE N-1

Faire ressortir les principales difficultés rencontrées dans l'exécution des dépenses de l'année N-1.

III.1.3. PROGRAMMATION TRIENNALE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES PAR NATURE ET FONCTION ET EN AE-CP

Il s'agit de présenter globalement toutes les ressources à affecter à tous les programmes.

Tableau 3 : Programmation triennale globale

	PROJECTIONS FINALES		
	N+1	**N+2**	**N+3**
1. RESSOURCES			
1.1 Ressources Intérieures			
1.1.1 Budget Etat			
1.1.2. Budget Annexes			
1.1.3. Comptes Spéciaux du Trésor			
1.2 Ressources Extérieures			
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)			
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés			
1.2.3 Financement direct projets (hors Budget)			
2. CHARGES			
2.1 Dépenses de Personnel			
2.1.1 *Solde y compris les offices*			
2.1.2 *Contractuels hors solde*			
2.2 Dépenses de fonctionnement			
2.3 Dépenses de transfert			
2.4 Dépenses d'Investissements			
2.4.1 Trésor (ressources propres)			
2.4.2 Financement extérieur (Dons/Emprunts)			

III.2 COUTS DES PROGRAMMES

Préciser le coût de chaque programme sur la période triennale et la proportion que cela représente.

Tableau 4 : Synthèse des coûts des programmes du ministère

	N		N+1		N+2		N+3	
Intitulé	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**
Programme 1:								
Programme 2:								
Programme K:								
TOTAL								

Commenter la répartition financière entre les programmes en mettant en exergue le programme ayant reçu plus de crédits budgétaires en termes de CP.
EX Le coût des programmes prévu sur la période triennal n+1, n +2 et n +3 respectivement XXX millions pour le programme 1, XXX millions pour le programme 2, XXX millions pour le programme K, pour l'année N+1 faisant l'objet d'autorisation parlementaire et correspondant au projet de loi de finances, mettre en exergue le poids de chaque programme dans budget total du ministère.
Illustrer s'il y a lieu avec un diagramme à secteurs avec le pourcentage des crédits du ministère à allouer à chaque programme.

III.3. LES EMPLOIS REMUNERES DU MINISTERE XXX

Indiqué le nombre d'emplois rémunérés dans le ministère, le nombre de contractuels et de fonctionnaires, les recrutements prévus pour la période ainsi que les incidences financières.

Tableau 5: situation des emplois rémunérés du ministère

N-3			N-2		N-1		N	
Catég.	**Effect.**	**Masse salariale brute**	**Effect.**	**Masse salariale brute**	**Effect.**	**Masse salariale brute**	**Effect.**	**Masse salariale brute**
1	Fonctionnaires							
A1								
A2								
A3								
B1								
B2								
C1								
C2								
Total 1	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Contractuels							
A1								

A2								
A3								
B1								
B2								
C1								
C2								
Total 2	0	0	0	0	0	0	0	0
3	Décisionnaires et Temporaires							
Total 3	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	0	0	0	0	0	0	0	0

***L'année N est l'année en cours.**
***Commenter le tableau**

III.4 CARTOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DES PROGRAMMES

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET REGIONAUX	ORGANISME SOUS TUTELLE DIRECTE/ Opérateurs	PROJETS INSCRITS AU BUDGET
Programme 1 :			
Programme 2 :			
Programme n :	-		

PARTIE 2 : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

I. PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES CREDITS DE CHAQUE PROGRAMME

Cette partie doit être présentée autant de fois qu'il y'a de programmes budgétaires dans le ministère

I.1. PROGRAMME CODE OU LE NUMERO :

Fonction : Préciser la fonction du Responsable du Programme (RPROG)

I.1.1. STRATEGIE DU PROGRAMME

Décrire la stratégie adoptée pour la mise en œuvre du programme.

I.1.1.1. DECLINAISON DU PROGRAMME EN ACTIONS

CODE	**Programme**	CODE	**Action**

I.1.1.2. SITUATION D'EXECUTION DU PROGRAMME

Il s'agit de faire un rappel de la situation d'exécution financière du programme les 03 dernières années.

	NATURE DE DEPENSE	**N-3**		**N-2**		**N-1**	
		AE	**CP**	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**
	Programme code ou le numéro						
	Dépenses courantes						
Titre 2	Dépenses de personnel						
Titre 3	Dépenses d'acquisition de biens et services						
Titre 4	Dépenses de transferts courants						
	Dépenses en capital						
titre 5	Investissements exécutés par l'Etat						
Titre 6	Transfert en capital						
	Total section						

Commenter le tableau :

I.1.1.3. DEFINITION DU CADRE DE PERFORMANCE

Tableau n° 5 : Cadre de performance du programme…….

Objectifs stratégique/opérationnel	Indicateurs d'impact /d'effet	Référence			Cibles			Mode de calcul et Moyen de vérification	Responsable
		Unité	Année	Valeur	N+1	N+2	N+3		
Programme code ou le numéro :									
Objectif stratégique :									
Action 1 : YYYY									
Objectif spécifique :									
Action 2 :									
Objectif spécifique :									
Action n :									
Objectif spécifique :									

I.1.2 BUDGETISATION DU PROGRAMME

I.1.2.1. COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME

	N+1		N+2		N+3	
Actions	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**
Action 1.1 :						
Action 1.2. :						
Action n. :						

Commenter le tableau : Il s'agit de commenter la répartition des crédits par action et faire ressortir le poids que représente chaque action dans la mise en œuvre du programme.

I.1.2.2. SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES

NATURE DE DEPENSE	N+1		N+2		N+3	
	AE	**CP**	**AE**	**CP**	**AE**	**CP**
Programme :						
Dépenses courantes						
Dépenses de personnel						
Dépenses d'acquisition de biens et services						
Dépenses de transferts courants						
Dépenses en capital						
Investissements exécutés par l'Etat						
Total section						

Commenter les évolutions des données contenues dans le tableau :
Pour réaliser les résultats, le ministère a prévu un montant de..... F CFA (mettre uniquement le coût pour l'année N+1).
Il s'agit de commenter la ventilation des crédits par nature de dépense et faire ressortir le poids que représente chaque titre dans la mise en œuvre du programme.

I.1.1.3. LES ECHEANCIERS DES CREDITS DE PAIEMENT ASSOCIES AUX AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Tableau N° 7: Récapitulatif des engagements sur AE du programme

Années	N-3	N-2	N-1	N	N+1	N+2	N+3	Total des engagements à couvrir
AE								

Tableau N° 8: Récapitulatif des CP liés aux engagements sur AE du programme

Action	Intitulé du projet d'invest	Coût global de l'investissement estimé	Montant cumulé des engagements antérieurs au 31 déc. Année n-1	Montant cumulé des paiements au 31 déc. Année n-1	Reste à payer	Année n		AE à demander	CP restant	Année n+1		Année n+2		Année n+3	
						AE	CP			AE	CP	AE	CP	AE	CP
		(a)	(b)	©	(d=b-c)	(e)	(f)	g= a-(b+e)	h= a-(c+f)	i	j	k	l	m	n

I.1.1.4. LES OPERATEURS DU PROGRAMME

Il faut préciser les opérateurs du programme et les montants reçus par chaque opérateur pour la mise en œuvre du programme :

Tableau 9: Récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de FCFA)

Nature de Dépenses	Programmation					
	N+1		N+2		N+3	
Nature de Dépenses	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses de transferts courants	0					
Dépenses de transferts en capital	0					
TOTAL	**0**					

NB : - Opérateur :

- Transferts courant et en capital :

I.2. JUSTIFICATION DES COÛTS DU PROGRAMME DE L'ANNEE N

Justifier le montant des dépenses par nature N. Préciser les décisions ou des réformes qui vont impacter ces dépenses.

Idéalement : présentation en tendancielles (évolution du socle de dépenses reconduit), en mesures nouvelles (décisions politiques nouvellement mises en œuvre, pouvant être soit une dépense supplémentaire soit une économie).

I.3. DIFFICULTES ET RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE

Il s'agit de relever les difficultés et les risques majeurs liés à la mis en œuvre du programme et de proposer des mesures pour solutionner ces difficultés ou lever ces risques.

Risques majeurs	Mesures d'atténuations

II. MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme XX se fait suivant le dispositif mis en place par le responsable de programme. Il est prévu une cellule auprès du responsable de programme qui est en relation avec les points focaux chargé du suivi-évaluation dans les services qui contribuent au programme.

Le programme peut faire l'objet d'évaluation en externe dans le cadre des actions menées annuellement par les organes de contrôle au niveau national. En outre, les partenaires techniques et financiers, intervenant dans le cadre de la mise en œuvre du programme, peuvent commanditer des audits sur leurs interventions.

En fin d'année, un rapport annuel de performance sera élaboré pour présenter les résultats atteints au regard des prévisions du projet annuel de performance.

CONCLUSION

Elle comporte les éléments suivants :

- Rappel de l'enveloppe repartie par programme ;
- Rappel de principales difficultés rencontrées dans l'élaboration et l'exécution du budget ;
- Rappel de principaux défis et performances antérieures
- Perspectives.

ANNEXES

- Organigramme du ministère (juste le schéma)
- Table de passage du Ministère
- Matrice de budgétisation des activités des actions des programmes

MATRICE DE BUDGETISATION DES PROGRAMMES

CREDITS DU MINISTERE									
Codification		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRAMME 1 :									
	LIBELLE	Budget de l'année en cours		Prévisions en cours		PROJECTIONS			
		N		N+1		N+2		N+3	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	ACTION 1 :								
	Service 1 :								
	Activité 1								
	TITRE II : DEPENSES DE PERSONNEL								
	TITRE III : DEPENSES DEBIENS ET SERVICES								
93.93.00.00.220000.6010	Fournitures et petit entretien de bureau								
93.93.00.00.220000.6230	Carburants et lubrifiants								
93.93.00.00.220000.6160	Frais de réception des personnalités								
	Activité 2								
	TITRE III : DEPENSES DEBIENS ET SERVICES								
93.93.00.00.220000.6011	Fournitures informatiques								
93.93.00.18.220000.6171	Frais d'organisation de cérémonies								
93.93.21.00,220000.6163	Frais de participation aux manifestations								
93.93.21.00,220000.6182	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité								
	Activité 3								
	TITRE IV : DEPENSES DE TRANSFERTS ET SUBVENTIONS								

93.93.12.01.22000 0.6328	Transferts courants aux autres unités administratives								
	Activité 4								
	TITRE IV : DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
93.93.12.01.22000 0.6328	Transferts courants aux autres unités administratives								